

TARIFS applicables au 1er janvier 2020

HÉBERGEMENT - tarif journée

selon les dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2019 définissant le taux maximal d'évolution annuelle des prix des prestations relatives à l'hébergement de certains établissements accueillant des personnes âgées.

RÉSIDENT DE + 60 ANS	Accueil permanent	72,50 €
	Accueil temporaire	82,00 €
	Aide sociale	56,39 €
RÉSIDENT DE - 60 ANS	Accueil permanent	70,98 €

DÉPENDANCE - tarif journée

selon prix de journée établi annuellement par arrêté du Conseil Départemental de la Moselle (Arrêté n°2019-DS-32377 en date du 18/12/2019)

GIR 1 et 2	Accueil permanent et temporaire	19,76 €
GIR 3 et 4	Accueil permanent et temporaire	12,54 €
GIR 5 et 6 (ticket modérateur)	Accueil permanent et temporaire	5,32 €

AUTRES PRESTATIONS

La Direction de l'établissement se réserve le droit de modifier les tarifs de ces prestations en fonction de l'évolution des prix.

ABONNEMENTS	Téléphone	pas d'abonnement mensuel	facturation à l'unité
	Télévision (raccordement câble TV)	abonnement mensuel	6,00 €
REPAS	invité(s)	semaine	11,00 €
		week-end et jours fériés	11,00 €
	occasions particulières (anniversaire...)		selon devis sur demande
PHOTOCOPIES	pour les visiteurs		0,20€/ photocopie
BOISSONS (hors café)	carte des boissons		selon tarifs affichés sur la carte des boissons
ÉTIQUETAGE DES VÊTEMENTS	Forfait admission		50,00 €